

Règlement vide grenier dimanche 14 décembre 2025

L'association Breizh Event 44 organise 1 vide grenier à thème.
Salle BRETAGNE 126 bd F. Mitterrand Saint Herblain

Dimanche 14 décembre (10 h à 18 h) : **Ressourcerie éphémère de Noël**

Jeux et jouets d'occasion / Idées cadeaux : solidaires, seconde main / Déco de Noël /
Vêtements de Fêtes (enfants et adultes)

Règlement Vide Grenier

- 1 - Le vide grenier est destiné aux particuliers ou associations. Il se déroule en intérieur.
Dans la limite disponible, tables et chaises seront fournies pour exposer.
Pour les particuliers, ne peuvent être vendus que des objets personnels et usagés.
Chaque participant est responsable de la provenance et de la vente des objets qu'il propose au public.
Au vu de la surface disponible dans la salle Bretagne et pour permettre au plus grand nombre de participants de pouvoir s'inscrire, le déballage se fera sur une seule table (environ 1.50 m linéaire)
IMPORTANT ! L'exposant sera tenu de respecter le thème du vide grenier : **Ressourcerie éphémère de Noël (voir descriptif plus haut)**
- 2 - Possibilité aux exposants de mutualiser un stand si peu de produits à vendre. Dans ce cas, le stand sera déclaré pour un seul des participants sur ce stand.
- 3 - L'inscription est validée lorsque le bulletin d'inscription est retourné avec la copie de la carte d'identité (recto/verso) et un chèque de 10 € à l'ordre de **Breizh Event 44**.
Chèque encaissé après le vide grenier. Si dossier incomplet, inscription non validée.
- 4 - L'absence de l'exposant ne donnera lieu à aucun remboursement du droit de place (sauf cas exceptionnel).
- 5 - Vous serez placé au fur et à mesure de votre arrivée par les organisateurs. Les exposants se garent autour du Centre Socioculturel du Bourg de St Herblain pour assurer le déchargement de leurs marchandises.
- 6 - L'installation des stands devra se faire entre 8 h et 10 h (heure ouverture au public). La fin du vide greniers est prévue à 18 h le dimanche 14 décembre.
Pas de départ avant la fin du vide grenier.
- 7 - Les participants seront inscrits sur un registre rempli par les organisateurs et remis à la municipalité et aux autorités compétentes.
- 8 - L'association BREIZH EVENT 44 se réserve l'exclusivité de la vente de boissons, collations sur son stand.
- 9 - Chaque participant s'engage à respecter les consignes de sécurité qui lui seront données par les organisateurs, les autorités ou les services de secours. Les organisateurs se réservent le droit d'expulser tout exposant ne respectant pas ce règlement ou gênant le bon déroulement de la manifestation. En fin de manifestation, il est impérativement demandé à chaque exposant, de laisser l'emplacement propre et débarrassé de tout objet et papier.
- 10 - Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité en cas de vol, perte ou détérioration sur les stands. Les participants reconnaissent être à jour de leur assurance responsabilité civile.
- 11 - Les organisateurs se réservent le droit d'annuler la manifestation en cas de force majeure (problème sanitaire ou autre). Dans ce cas, les sommes versées seront intégralement remboursées aux exposants dans les meilleurs délais.



Bulletin d'inscription / attestation vide grenier 14 décembre 2025

Attestation sur l'honneur d'un participant à une vente au déballage

Je soussigné(e)

Si association : Nom de la structure :

Nom : Prénom :

Né(e) le : à Département : Ville :

Adresse :

CP : Ville :

Tél : Email :

Pièce d'identité : Carte d'identité OU Passeport (Rayer la mention inutile)

Numéro : Délivrée le :

Par :

(joindre la photocopie de votre pièce d'identité recto-verso obligatoirement)

Déclare sur l'honneur :

- être un Particulier qui vend exclusivement des objets personnels et usagés.
OU - être une association et vendre des produits artisanaux.

- Ne pas avoir participé à plus de 2 manifestations de même nature
au cours de l'année civile en tant que particulier(Art R312 – 9 du code pénal)
- Faire mon affaire personnelle de toutes assurances concernant ce vide grenier
Et déclare renoncer à tous recours à l'encontre des organisateurs, de ses
assurances et à la ville de Saint Herblain en cas de dommages.

Taille des emplacements : 1 table fournie par stand. Profondeur env 2.50 m
Emplacement limité à 1 par participant.

Prix d'un emplacement : 10 €

(Païement obligatoirement par chèque à l'ordre de BREIZ EVENT 44)

!! ATTENTION, les exposants doivent respecter la thématique du Vide Grenier !!!
(si objets hors sujet, il sera demandé de les retirer du stand).

Ce bulletin complété et accompagné du chèque, est à retourner à l'adresse suivante :

Breizh Event 44 – 6 impasse Christian Andersen – 44800 Saint Herblain

Inscription possible jusqu'à la veille du vide grenier !

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter
Sylvie CHEVALLIER au 0674805682 ou envoyer un mail : sylviechevallier@wanadoo.fr

Je déclare avoir pris connaissance du règlement du vide-grenier BREIZH EVENT 44
et m'engage à le respecter.

Fait à : le :

Signature :

